

## DÉLIBÉRATION N°2025-03-17-14 CONSEIL MUNICIPAL du 17 mars 2025

L'an deux mil vingt-cinq, le dix-sept mars à 18 heures 45 minutes, le Conseil municipal de la Commune de Réauville dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la salle du Conseil, sous la présidence de Monsieur Norbert PERRIN, Maire.

Date de convocation : 11 mars 2025

Nombre de Conseillers en fonction : 11

---

Présents : Monique ALLÈGRE ; Laure BOUDON ; Christian BERNARD ; Nathalie BERNARD ; Marc GASSER ; Norbert PERRIN ; Fabrice PRAVE ; Joan PUYRAIMOND.  
Absents excusés : Gérard CHEVRIER donne procuration à Marc GASSER ; Lauriane MOINE donne procuration à Monique ALLÈGRE.  
Absent : Jean-Luc FAUCON.

---

Le quorum étant atteint, l'assemblée peut valablement délibérer.

Joan PUYRAIMOND est désigné secrétaire de séance.

### **Objet : Demande de subvention au Département et à la Région AURA pour la restauration des croix du village**

Monsieur le Maire expose que l'association Environnement et Patrimoine Réauvillois souhaite entreprendre une campagne de restauration des 7 croix du village ainsi que de la statue de Saint Roch, travaux à réaliser sur 2 exercices, de 2025 à 2026.

Des devis ont été établis pour un total H.T. de 40 955 € :

- Par l'entreprise E.I. Didier Françon, d'un montant total de 37 850 € H.T. et TTC pour l'ensemble des 7 croix et la statue ;
- Par la société Défi peinture, d'un montant H.T. de 850 €, pour la mise en peinture de 4 croix métalliques ;
- Par la société GRAPHOT, d'un montant de 2 110,00 € H.T., pour la réalisation d'un panneau informatif.

La Commune propose de porter le projet en qualité de propriétaire et de solliciter une subvention au Département de la Drôme à hauteur de 50 % des dépenses totales H.T., et à la Région AURA à hauteur de 30 % des dépenses concernant la pierre.

L'association fera un don à la Commune pour le solde restant à financer.

## Plan de financement du projet

Dépenses prévisionnelles		Recettes prévisionnelles		
Nature des dépenses	Montant HT	Nature des recettes	Taux	Montant
Tailleur de pierre	37 850,00	Subvention Département de la Drôme sollicitée Sur 40 855,00 €	50 %	20 427,50
Mise en peinture Parties métalliques	895,00	Région AURA sollicitée Sur 37 850,00 €	30 %	11 355,00
Réalisation d'un panneau informatif	2110,00	Autofinancement de la commune	20 %	9 072,50
<b>TOTAL</b>	<b>40 855,00</b>		<b>TOTAL</b>	<b>40 855,00</b>

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal :

- **Valide** l'estimatif des dépenses proposées,
- **Accepte** le plan de financement prévisionnel ci-dessus de l'opération ; ces dépenses seront intégrées au budget de la commune 2025.
- **Demande à** monsieur le Maire de transmettre la demande de subvention au Département de la Drôme et à la Région AURA.

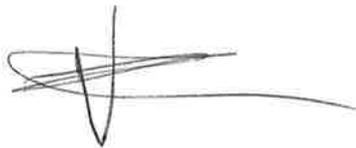
VOTE : 8 + 2p POUR

0 CONTRE

0 ABSTENTION

Le secrétaire  
Joan PUYRAIMOND

Le Maire  
Norbert PERRIN




Rendu exécutoire par transmission  
au contrôle de légalité le  
Affiché le